

« Objectif Relance »

Aide financière au redémarrage des activités
« Café Hôtellerie Restauration »
impactées par l'application des règles sanitaires

Aide financière à l'application des règles sanitaires dans les établissements de restauration, d'hôtellerie et de café, bar, brasserie (Café Hôtel Restaurant)

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, le **secteur de la restauration, de l'hôtellerie et des cafés est le dernier à redémarrer** et avec des règles sanitaires précises d'accueil de la clientèle et de fonctionnement de leurs établissements.

La communauté de communes a donc choisi de créer un **dispositif spécifique** permettant au secteur de la restauration (CHR) de s'équiper.

Ce secteur de la restauration traditionnelle, de l'hôtellerie et des débits de boisson représente une **soixantaine d'établissements** sur les 50 communes de la communauté de communes Lavalette Tude Dronne (CC LTD).

Une dotation de **30 000€** est consacrée à ce dispositif, sur la période d'avril à septembre 2020, à un **secteur clé** de l'attractivité du territoire. Pour soutenir ces entrepreneurs, la CC LTD propose cette aide spécifique, en **complémentarité** des autres dispositifs nationaux, régionaux et locaux.

Aide « Objectif Relance » : :

La CC LTD propose une aide financière pour aider les entreprises, secteur « CHR », dans leurs investissements sur la période d'avril à septembre pour répondre aux nouvelles règles sanitaires et leur besoin d'une relance de communication.

Pour qui ? Entreprises relevant du secteur « CHR » dont l'entrepreneur engage des dépenses dans sa salle de restauration et dans ses espaces connexes pour répondre au protocole sanitaire pour leur équipe et leur clientèle

Quel type de dépense ? L'aide financière est utilisée pour co-financer l'achat de masques, gel hydroalcoolique, petits matériels et petits travaux pour permettre l'organisation de la distanciation sociale et la communication numérique.

Quel montant ? La CC LTD intervient à hauteur de 50 % de la dépense éligible HT, sur factures acquittées, pour un montant de subvention plafonnée à 500 €.

Modalités : à partir du site www.lavalette-tude-dronne.fr téléchargez

► le dépliant d'information ► le règlement d'intervention ► le formulaire « **Objectif Relance** »